



#02-Juillet 2021

Résultats 2020

Sommaire exécutif

Le Réseau canadien de référence des coûts de production (CDP) 2020 regroupe 115 participants réparti entre 25 fermes de référence de type vache-veau et 3 fermes de référence de type laitier-boucherie. Le réseau représente donc une grande variété de systèmes de production qui varient en termes de performances animales, d'économies d'échelle, de productivité du travail, de systèmes d'alimentation et de financement. L'objectif du réseau est d'assurer une couverture nationale. Par conséquent, le suréchantillonnage dans l'Est est délibéré afin de combler les lacunes dans les données. La future collecte de données se concentrera sur l'ajout de systèmes de production manquants tels que les troupeaux de plus de 400 têtes, une plus grande variété de tailles de troupeaux dans chaque province et les exploitations utilisant principalement des aliments dérivés.

Le Réseau canadien de référence des coûts de production fournit des données détaillées aux producteurs lorsqu'ils évaluent des systèmes de production similaires. Les résultats reflètent les types de producteurs ayant participé à l'étude. Ils diffèrent des résultats de l'Enquête sur la gestion des fermes (EGF) de 2017 pour plusieurs paramètres de production. Par exemple, le poids moyen des vaches matures est plus élevé à 1 325 lb dans le Réseau canadien de référence des coûts de production comparativement à 1 256 lb selon l'EGF (2017). Les poids de sevrage ajustés à 205 jours est également plus élevés à 566 lb dans le Réseau canadien de référence des coûts de production comparativement à une moyenne de 529 lb selon l'EGF 2017. Les producteurs du Réseau canadien de référence des CDP ont déclaré un taux de sevrage plus élevé à 88,5 % que la moyenne canadienne de l'EGF 2017 qui est de 81 % pour les vaches et 72 % pour les génisses.

Les cultures en andains représentaient 19 % de l'alimentation animale dans l'EFG 2017 contre 28 % dans le Réseau canadien de référence des CDP. L'utilisation de l'ensilage de céréales est similaire autour de 40% pour les deux, mais il y a un manque d'utilisation de l'ensilage de maïs uniquement dans le Réseau canadien de référence des CDP. Dans l'EFG (2017), 43% des exploitations agricoles canadiennes utilisent des résidus ou des repousses après récolte, ce qui est sous-représenté dans le réseau puisque seulement 8% des systèmes de production utilisent des résidus de récolte ou des repousses après récolte. Le Réseau canadien de référence des CDP a aussi omis certains détails sur le pâturage tels que la répartition des types de pâturages (herbes indigènes versus herbes cultivées).

Coûts à retenir

La moyenne des coûts totaux du Réseau canadien de référence des CDP est de 1 123 \$ par vache, avec un coût d'exploitation de 64 % ou 704 \$/vache, un coût d'amortissement de 11 % ou 130 \$/vache et des coûts d'opportunité de 25 % ou 290 \$/vache. Quatre-vingt-quatre pour cent (21 sur 25) des fermes couvrent les coûts d'exploitation, 72 % (18 sur 25) des fermes couvrent les coûts d'exploitation et les coûts d'amortissement, et 32 % (8 sur 25) des fermes couvrent l'ensemble des coûts (coûts d'exploitations, d'amortissement et d'opportunité).

Les producteurs qui couvrent tous leur coûts ont souvent deux activités ou plus générant des revenus. De plus, ces entreprises génèrent uniquement des revenus provenant d'activités agricole et ont moins d'heures non rémunérées par vache. Plutôt que de travailler à l'extérieur de l'exploitation pour générer des revenus, ces exploitations se sont concentrées sur la création d'entreprises multiples et la réalisation d'économies d'échelle positives. La ferme-type AB-5 représente l'une de ces exploitations. Elle affiche les coûts les plus bas par vache et par livre d'animaux sevrés. Son succès est dû à l'utilisation d'une variété d'aliments pour animaux tels que le foin, les andains et l'ensilage, et à la réduction des coûts d'équipement par la sous-traitance de travaux à forfait. Cette exploitation illustre le fait qu'un producteur peut avoir des coûts faibles même s'il doit acheter une partie (20 %) de ses aliments.

L'avenir du Réseau canadien de référence des coûts de production

Le Réseau canadien de référence des CDP offre aux producteurs la possibilité de comparer leurs opérations à un système de production similaire. Bien que tous les systèmes de production ne soient pas encore représentés, les 25 bases de référence de la production vaches-veaux fournissent un point de départ pour comparer la production de vaches-veaux à l'échelle nationale et internationale. Au cours des années 2022 et 2023, la collecte de données se poursuivra en mettant l'accent sur les systèmes de production manquants.

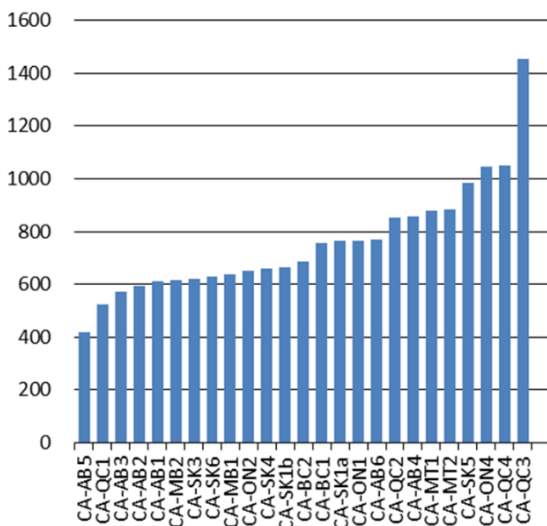
Introduction

Le Réseau canadien de référence des CDP est la première information uniformisée sur les coûts de production disponible pour chaque province, avec des données recueillies de la Colombie-Britannique à l'Île-du-Prince-Édouard. Une méthodologie normalisée permet de comparer l'information entre les provinces. De plus, ce système permettra de faire des comparaisons internationales avec des systèmes de production similaires dans d'autres pays. Il y a eu 25 fermes de référence de type vache-veau (deux en Colombie-Britannique, six en Alberta, six en Saskatchewan, deux au Manitoba, trois en Ontario, quatre au Québec et deux dans les provinces maritimes) et 3 fermes de référence de type laitier-bœucherie (tous dans les provinces maritimes), avec un total de 115 producteurs participants en utilisant les données de 2020. L'indexation rétrospective jusqu'en 2016 a été effectuée, et les résumés individuels des fermes peuvent être consultés à canfax.ca.

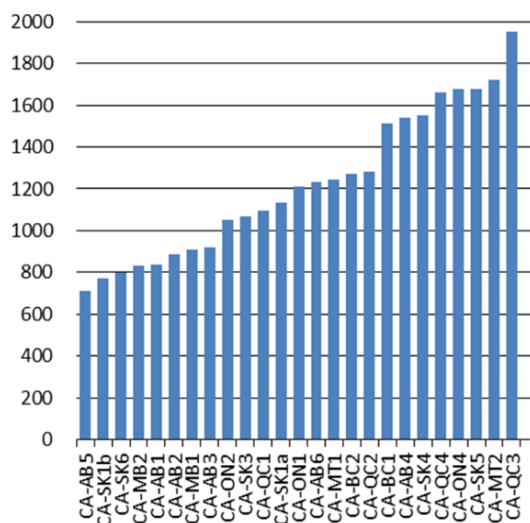
Le Réseau canadien de référence des CDP fournit des critères basés sur des systèmes de production spécifiques. Cela permet aux producteurs de choisir le critère qui convient le mieux à leur exploitation, sans égard aux frontières provinciales. Le réseau reconnaît également qu'à l'intérieur d'une même province, il existe des variations importantes dans le choix des systèmes de production.

Figure 1 : Courbe d'offre vache-veau canadienne basée sur le coût par vache

Coût d'exploitation par vache



Total des coûts par vache

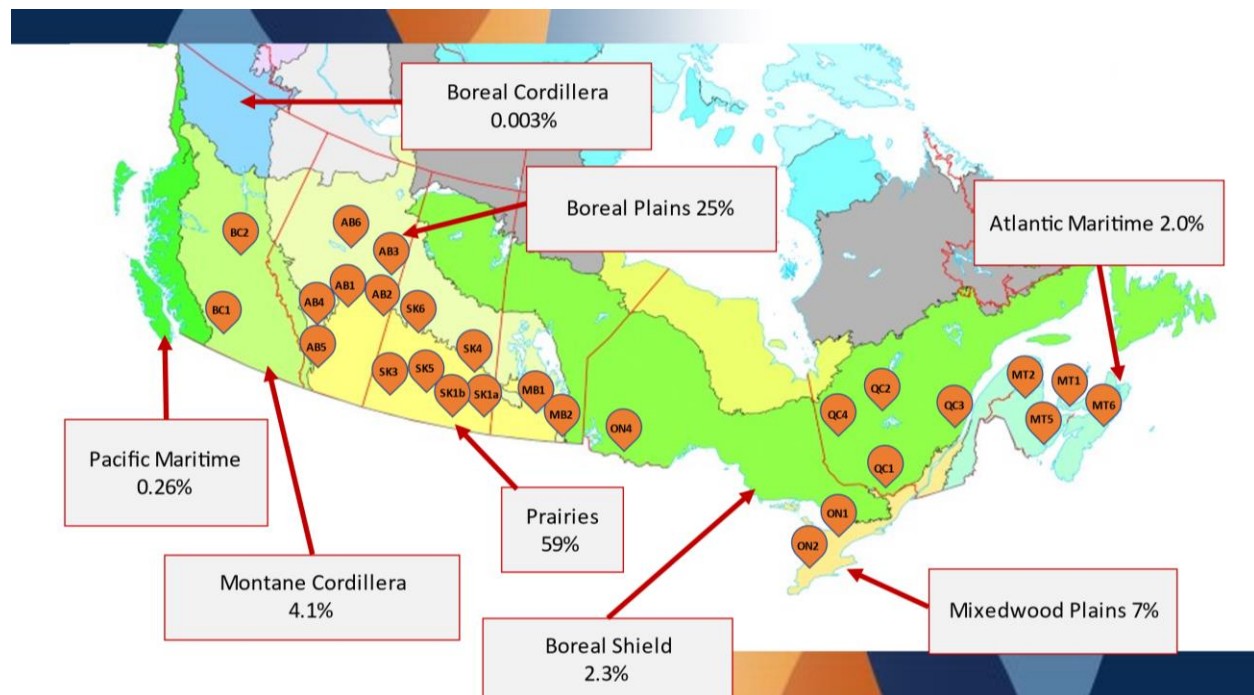


Cette variété de systèmes de production crée une courbe d'offre, comme le montre la figure 1, avec les structures de coûts pour différents systèmes de production vache-veau. Cela met en évidence les possibilités offertes en examinant les différences dans les structures de coûts. Il convient de noter que la taille de l'échantillon est trop petite pour créer des moyennes provinciales à ce stade, car certaines provinces peuvent avoir des systèmes de production qui se situent à gauche ou à droite d'une distribution normale et ne sont donc pas représentatifs de la production dans son ensemble dans ces provinces. D'autres collectes de données sont prévues pour 2022 et 2023 afin de combler les lacunes des systèmes de production dans diverses provinces.

Emplacements géographiques

Les 25 fermes vache-veau de référence sont situées dans une variété d'écorégions. La figure 2 fournit les emplacements généraux de chacune des fermes de référence incluses dans le Réseau canadien de référence des CDP 2020 et le pourcentage du troupeau national de vaches de boucherie dans chaque écorégion. L'objectif du réseau est de fournir une couverture nationale. Par conséquent, le sur-échantillonnage dans l'est était délibéré afin de combler les lacunes des données. Dans l'ouest, la plupart des fermes de référence étaient situées dans la forêt-parc à trembles, le long de la frontière entre les Prairies et les Plaines boréales. On pourrait faire valoir que davantage de fermes sont nécessaires dans les Prairies, où se trouve 59 % du troupeau national de vaches de boucherie.

Figure 1: Emplacements des fermes de référence du Réseau canadien de référence des CDP



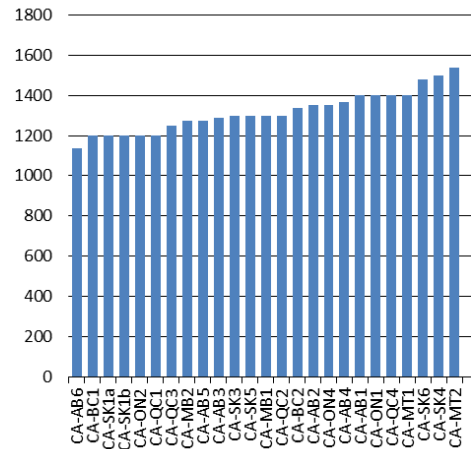
Performance des animaux

Les statistiques suivantes comparent les mesures de performance des animaux du Réseau canadien de référence des CDP à celles de l'Enquête sur la gestion des fermes 2017 afin de fournir

une indication de la robustesse de l'ensemble de données et de préciser les différences, puisque ces limites doivent être gardées à l'esprit lors de l'interprétation des résultats du Réseau canadien de référence des CDP.

Poids des vaches adultes

Figure 2: Poids des vaches adultes par ferme de référence



Le poids des vaches adultes varie de 1 138 lb pour le système de production AB-6 à 1 540 lb pour le système de production MT-2. Le poids moyen des vaches adultes pour le Réseau canadien de référence des CDP est de 1 325 lb. L'Enquête sur la gestion des fermes (EGF) de 2017 a indiqué un poids des vaches adultes plus faible avec une moyenne canadienne de 1 256 lb et une fourchette allant de 1 196 lb en Ontario à 1 299 lb en Saskatchewan. Cependant, l'enquête sur les vaches-veaux de l'Ouest réalisée en 2013 a fait état d'un poids moyen des vaches de 1 374 lb.

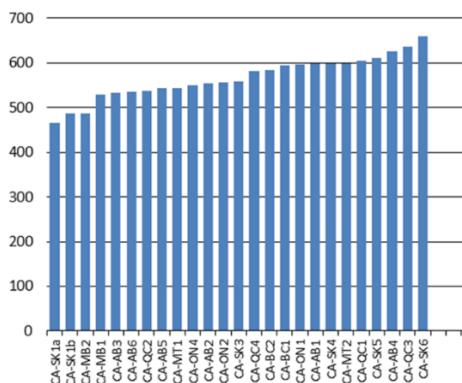
Pour plus d'informations, voir la section "Poids et rentabilité des vaches".

Poids au sevrage

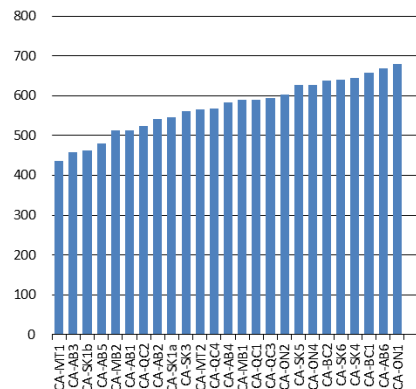
Les poids au sevrage varient de 465 lb (SK-1a) à 659 lb (SK-6) (figure 4). Le poids moyen au sevrage pour le Réseau canadien de référence des CDP est de 558 lb comparativement à 523 lb pour l'EGF 2017. Le poids au sevrage ajusté à 205 jours varie de 436 lb (MT-1) à 680 lb (ON-1) avec une moyenne de 566 lb selon le Réseau canadien de référence des CDP comparativement à une moyenne de 529 lb pour l'EGF 2017. Les poids au sevrage plus élevés reflètent les poids plus élevés des vaches dans le Réseau canadien de référence des CDP.

Figure 3: Classement des poids au sevrage au Canada

Poids au sevrage



Poids au sevrage ajusté à 205 jours



Le poids au sevrage ajusté à 205 jours en tant que pourcentage du poids de la vache adulte est en moyenne de 44 % (allant de 31 % en AB-6 à 59 % en MT-1) pour le Réseau canadien de référence des CDP, comparé à 43 % (allant de 45 % en C.-B. à 41 % en M.B.) pour l'EFG (2017) .

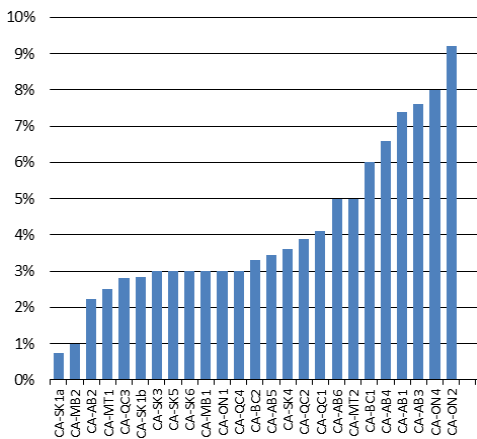
Mortalité des veaux et taux de sevrage

Le Réseau canadien de référence des CDP définit les veaux nés vivants après 24 heures. Par conséquent, le taux de mortalités des veaux est calculée à partir de l'âge de 24 heures jusqu'au sevrage. Le taux de mortalité le plus faible après 24 heures est de 0,8 % (SK-1a) et la plus élevée de 9,2 % (ON-2), comme l'illustre la figure 5. Il ne faut pas oublier que les exploitations ayant le taux de mortalité des veaux les plus bas peuvent avoir des pertes plus élevées dans les 24 premières heures. Lors de l'évaluation de la mortalité des veaux après 24 heures, la taille du troupeau a également un impact sur le taux de mortalité des veaux, car un petit troupeau avec une perte de quatre veaux peut avoir un taux de mortalité de 5%. Aussi, certains des systèmes de production, tels que BC-1 et ON-2, ont connu des pertes élevées dues aux prédateurs.

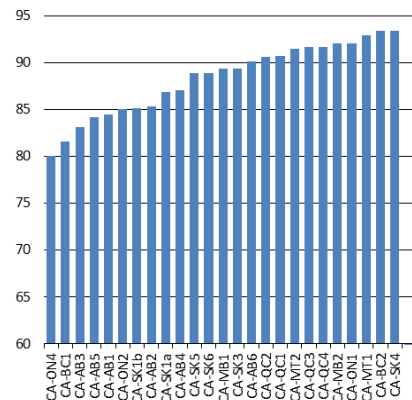
Le taux de sevrage des veaux sevrés par 100 vaches a varié de 80 (ON-4) à 93 (SK-4), avec une moyenne de 88,5 (figure 5). Les producteurs du Réseau canadien de référence des CDP ont rapporté un taux de sevrage plus élevé que celui de l'EFG 2017 à 81 % et pour les génisses à 72 % pour les moyennes canadiennes. Comme le taux de sevrage est un facteur essentiel de la rentabilité, cela suggère que les résultats du Réseau canadien de référence des CDP sont biaisés en faveur des exploitations les plus productives.

Figure 5 : Classement des taux de mortalité et de sevrage des veaux au Canada

Mortalité des veaux

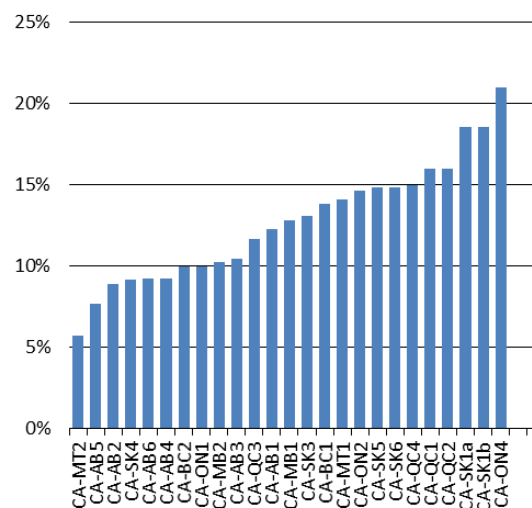


Taux de sevrage



Taux de remplacement

Figure 4: Classement des taux de remplacement au Canada.



Le Réseau canadien de référence des CDP calcule le taux de remplacement comme le nombre de vaches de réforme plus le nombre de vaches mortes en pourcentage du total des vaches (Agri benchmark, 2015). Les taux de remplacement variaient de 6 % (MT-2) à 21 % (ON-4). Dans l'Enquête sur les vaches-veaux de l'Ouest canadien (EVOOC) de 2017, le taux de réforme était de 11,7 %, similaire à un taux de remplacement de 12,2 % pour les systèmes de production de l'Ouest dans le Réseau CDP.

Les producteurs dont le taux de remplacement est plus élevé ont tendance à réformer les vaches plus tôt, ce qui réduit leurs années productives. Ceci est compensé par le fait que les jeunes vaches ont tendance à avoir un amortissement plus faible en raison d'une valeur de récupération plus élevée, contrairement à la vente de vaches plus âgées dont l'amortissement augmente (voir équation 1) (Berger, 2014). Voir la fiche d'information sur l'amortissement du troupeau pour plus de détails sur les stratégies visant à réduire l'amortissement du troupeau.

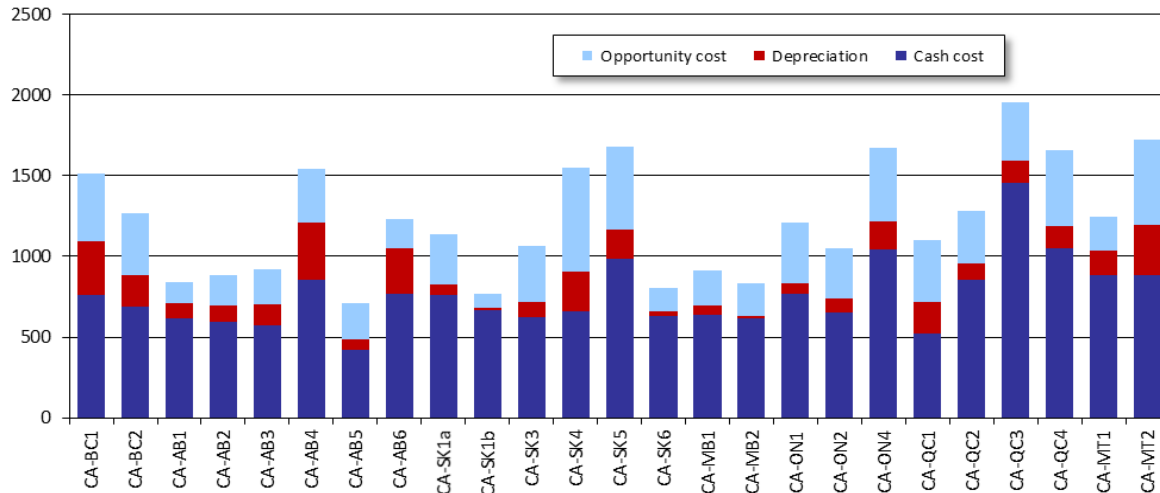
$$\text{Équation 1: Amortissement du troupeau} = \frac{(\text{Prix d'achat ou coût de remplacement} - \text{Valeur de récupération})}{\text{Années productives dans le troupeau}}$$

Rentabilité de l'atelier vache-veau

Les coûts totaux moyens du Réseau canadien de référence des CDP sont de 1123 \$ par vache, avec un coût d'exploitation de 64 % ou 704 \$/vache, un coût d'amortissement de 11 % ou 130 \$/vache, et des coûts d'opportunité de 25 % ou 290 \$/vache (Figure 7). QC-3 a le coût le plus élevé, soit 1 952 \$ par vache, et AB-5 a le coût le plus bas, soit 709 \$ par vache. Reportez-vous à la section Étude de cas pour une discussion plus approfondie sur le système de production à faible coût de la ferme de référence AB-5.

Quatre-vingt-quatre pour cent (21 sur 25) des exploitations couvraient les coûts d'exploitations, 72 % (18 sur 25) des exploitations couvraient les coûts à moyen terme (charge d'exploitation et amortissement), et 32 % (8 sur 25) des exploitations couvraient tous les coûts (coût d'exploitation, amortissement et coûts d'opportunité).

Figure 7 : Coûts d'exploitation, d'amortissement et d'opportunité CAN / par vache



Les coûts d'opportunité sont calculés pour les terres, la main-d'œuvre et le capital. Le coût d'opportunité des terres est le loyer foncier pour un nouveau contrat dans le cas où l'exploitation loue ses propres terres, reflétant le coût futur de la location des terres. Le coût d'opportunité de la main-d'œuvre est le salaire calculé pour le travail familial non rémunéré, qu'il s'agisse d'un salaire hors exploitation ou d'un salaire de chef d'exploitation. Le coût d'opportunité du capital est calculé comme le taux d'intérêt des obligations d'État à long terme multiplié par les capitaux propres sans les terres.

Économies d'échelle

Dans le Réseau canadien de référence des CDP, il existe une gamme de tailles de troupeaux dans la plupart des provinces, mais actuellement, les grands troupeaux de 400 têtes ou plus sont absents, comme le montre la figure 8. Par rapport au Recensement de l'agriculture de 2016 (figure 9), les exploitations de 237 têtes ou plus représentent 28 % des bovins de boucherie du Canada. Idéalement, celles-ci seraient saisies lors de la prochaine série de collecte de données pour le Réseau canadien de référence des CDP. Le plus grand système de production du Réseau canadien de référence des CDP compte 350 têtes (SK-1b), et le plus petit 35 têtes (MT-2). Le Manitoba ne compte que des exploitations de plus de 200 têtes, tandis que la Saskatchewan ne compte que des exploitations de moins de 100 têtes. L'idéal serait d'avoir un éventail de tailles de troupeaux dans chaque province.

Figure 5: Taille des troupeaux du réseau

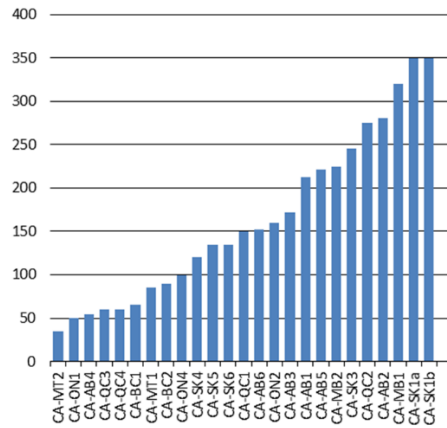
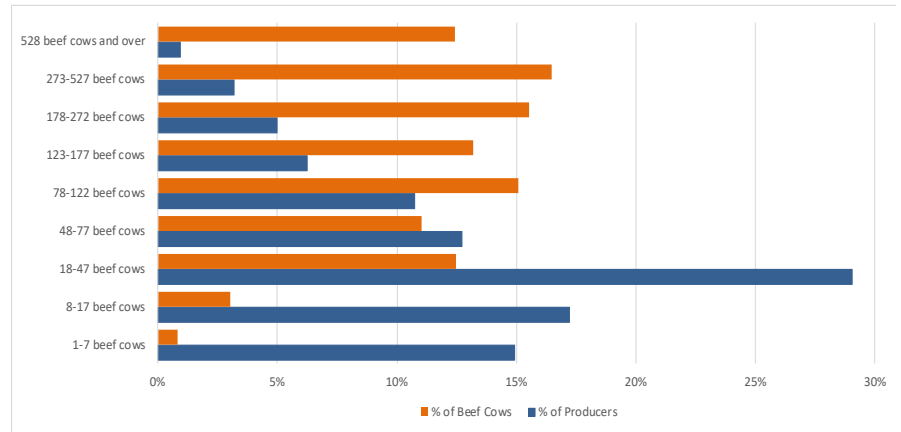
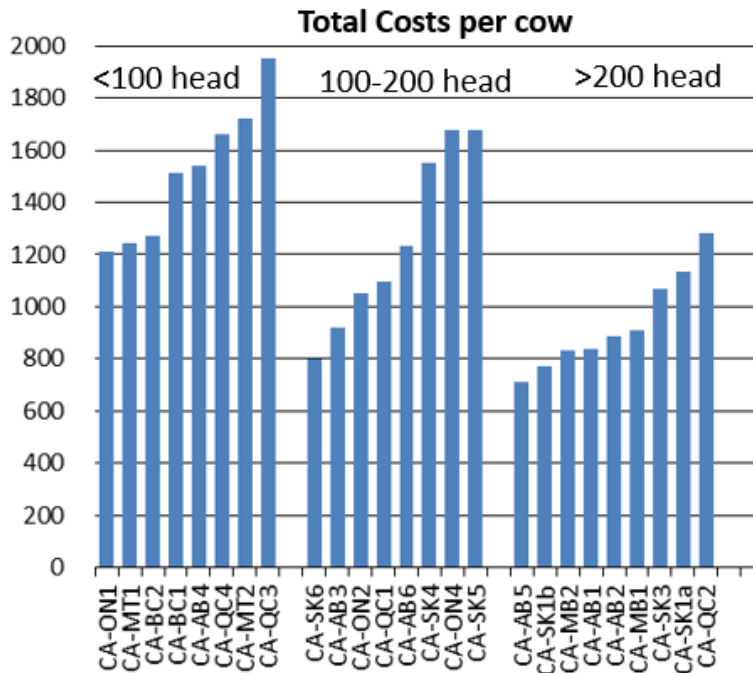


Figure 6: Taille du troupeau et pourcentage des producteurs au Canada



Dans le Réseau canadien de référence des CDP, le coût par tête est relativement plus faible à mesure que la taille du troupeau augmente, comme le montre la figure 10. Lorsque certaines exploitations deviennent plus grandes, elles peuvent connaître des déséconomies d'échelle lorsque les coûts par unité commencent à augmenter, mais cela se produit généralement lorsque les troupeaux sont beaucoup plus grands que ce que nous voyons ici. Par conséquent, la pente ascendante dans chacune des catégories de taille de troupeau reflète la compétitivité et les possibilités d'amélioration dans chaque groupe de taille de troupeau.

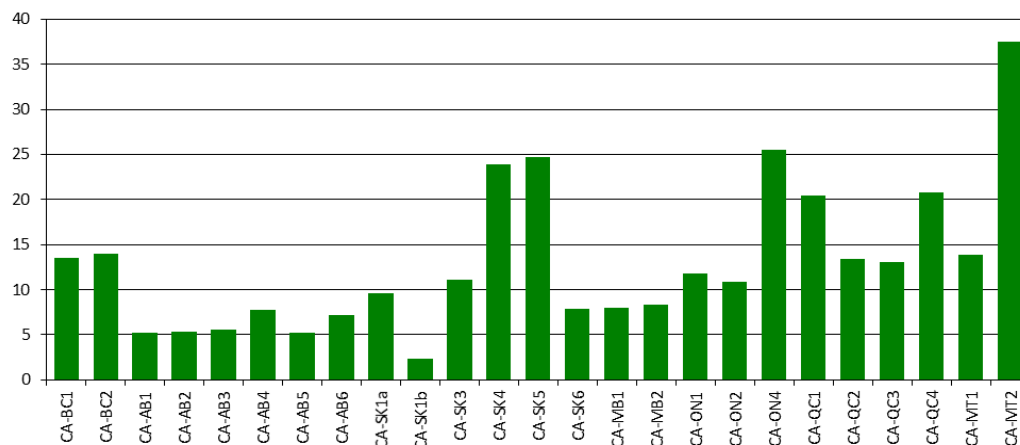
Figure 7: Coût par vache en fonction de la taille du troupeau



Productivité de la main-d'œuvre

La productivité de la main-d'oeuvre (heures par vache) varie considérablement au sein du Réseau canadien de référence des CDP, avec une fourchette de 2,4 heures par vache à 37,6 heures par vache avec une moyenne de 12,5 heures par vache (voir figure 11). Dans l'ensemble, 81% des heures moyennes de travail n'ont pas été rémunérées dans les systèmes de production.

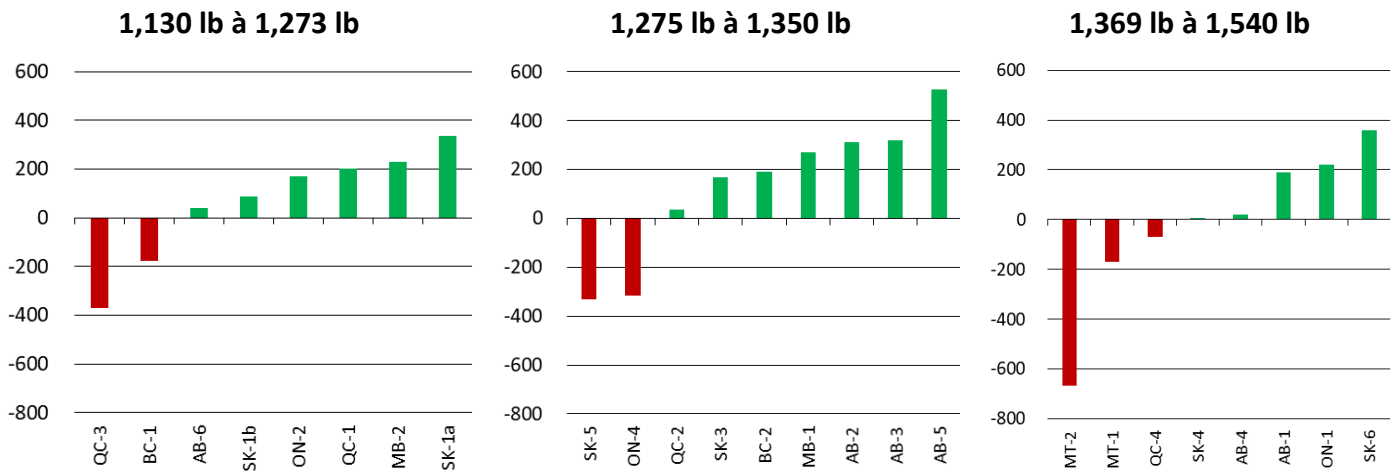
Figure 8: Heures de travail par vache



Poids des vaches et rentabilité

Une étude réalisée par Feuz, Russell et Fuez (2021) a montré que les vaches de petite taille (1 000 lb) génèrent les meilleurs rendements nets lorsque le pâturage est facturé sur la base d'une unité animale équivalente (UAE). Les vaches plus petites ont des coûts par tête significativement plus faibles pour une base de ressources, mais on a constaté que les vaches plus petites ne génèrent pas le plus de revenus par vache. Ceci a été contrebalancé par la possibilité d'exploiter un plus grand nombre de têtes par acre. En comparaison, lorsque le pâturage est facturé par tête, les vaches les plus grosses (1 400 lb) génèrent un revenu net plus important, car les revenus des veaux plus lourds compensent les coûts d'alimentation (Kelln, et al., 2011). La figure 12 représente l'impact du poids moyen des vaches adultes, du plus faible au plus élevé, sur le revenu des systèmes de production au sein du Réseau canadien de référence des CDP. Les producteurs doivent faire un choix entre des vaches plus grosses pour sevrer des veaux plus lourds ou des vaches plus petites pour économiser sur les intrants. Il faut noter qu'il y a à la fois une rentabilité et des retours négatifs pour chaque catégorie de poids car des éléments autres que le poids des vaches ont un impact plus important sur la rentabilité.

Figure 9: Rentabilité classée selon le poids des vaches



Le tiers inférieur du poids des vaches

Six sur huit (75 %) des systèmes de production situés dans le tiers inférieur du poids des vaches réalisent un bénéfice. Dans cette catégorie, les plus grands troupeaux de 350 têtes ont été inclus avec de petites vaches adultes (SK-1a et SK-1b). Les producteurs avec de petites vaches matures peuvent souvent avoir des stocks plus élevés sans avoir besoin d'élargir leurs terres, par rapport au même stock avec des vaches plus grandes. Si l'on examine les poids au sevrage, les systèmes de production SK-1a et SK-1b présentent le poids le plus faible, et les poids au sevrage ajustés à 205 jours se situent dans la moitié inférieure. Le poids de vente est constitué de chiffres, et non du poids par animal. Le poids au sevrage en tant que pourcentage du poids des vaches adultes varie de 37 % (SK-1a) à 49 % (QC3), avec une moyenne de 42 % pour le tiers le plus faible du poids des vaches adultes. Les systèmes de coûts de production canadiens montrent qu'il est plus facile d'obtenir un pourcentage plus élevé de poids au sevrage par rapport au poids des vaches adultes avec des vaches plus petites, mais qu'il n'est pas nécessairement rentable de se baser uniquement sur cet indicateur.

Le tiers supérieur du poids des vaches

Cinq systèmes de production sur huit (62,5 %) ayant le tiers supérieur du poids des vaches sont rentables. Les systèmes de production avec de plus grandes vaches adultes ont 135 têtes ou moins, ce qui montre peut-être qu'il est plus durable d'avoir des stocks de bovins plus modestes avec plus de ressources nécessaires. L'augmentation de la valeur des veaux doit compenser l'augmentation du coût des vaches pour obtenir un revenu (Lalman et Beck, 2019). Les poids au sevrage et les poids au sevrage ajustés à 205 jours des grandes vaches adultes ne sont pas constants comme ceux des veaux des petites vaches adultes. Les producteurs devront peut-être évaluer l'apport génétique et l'alimentation de leurs vaches pour s'assurer que, pour compenser pour les vaches qui consomment plus de ressources, les veaux sont plus lourds et donc plus rentables. Le poids au sevrage en tant que pourcentage du poids des vaches adultes variait de 39 % (MT-2) à 49 % (AB-4 et SK-4), avec une moyenne de 43 % pour le tiers du poids le plus élevé

des vaches adultes. Les fermes rentables avaient des pourcentages de 41 % ou plus, ce qui montre qu'un poids au sevrage plus élevé par rapport au poids des vaches adultes est préférable pour faire des profits.

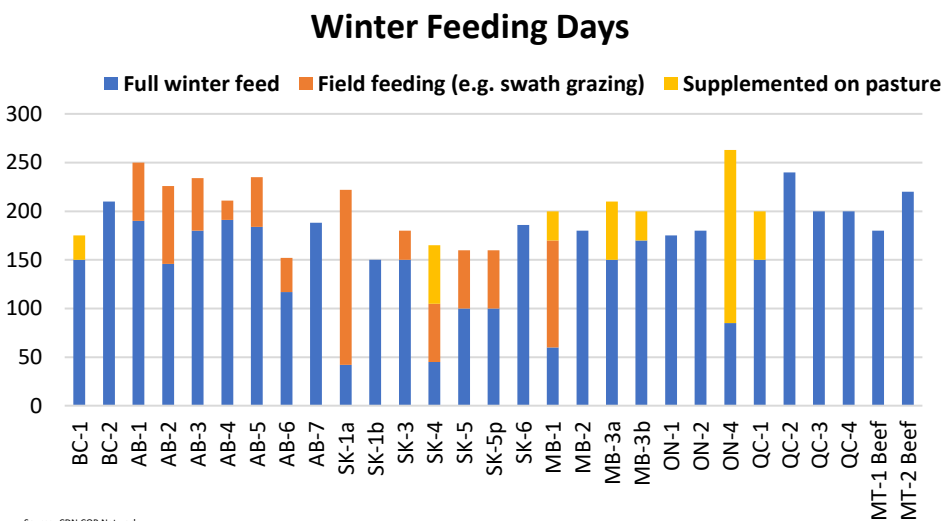
Systèmes d'alimentation hivernale

Les rations alimentaires hivernales sont un élément clé de la structure des coûts des exploitations de naissance. Le modèle utilise les rations alimentaires hivernales pour calculer les besoins et les coûts en aliments. Le coût de production est utilisé pour les aliments produits sur place et la valeur marchande pour les aliments achetés, car les rations sont inscrites " tel que servi ", incluant la teneur en eau. C'est là que le risque d'erreur est le plus grand, car la teneur en eau peut varier considérablement d'une année à l'autre en fonction des conditions de récolte. Cela rend également les estimations de coûts sensibles à la teneur en eau utilisée. Toutes les rations ont été examinées par l'un des cinq nutritionnistes situés à travers le Canada, qui connaissaient bien les conditions climatiques régionales et les différents aliments pour animaux.

Jours d'alimentation hivernale

Le nombre total de jours d'alimentation hivernale varie entre 150 et 263 jours. Certaines exploitations ont utilisé une combinaison d'alimentation au champ (comme le pâturage d'andains ou de maïs) ou la complémentation d'une ration partielle au pâturage avant de passer à une ration hivernale complète.

Figure 10: Nombre de jours d'alimentation hivernale



Selon l'EFG (2017), 19 % des fermes canadiennes (29 % des fermes de l'Alberta et 15 % des fermes de la SK) utilisent des andains ou des cultures en andains. La proportion dans le Réseau canadien de référence des CDP était plus importante, soit 28 % utilisant des andains à travers le Canada. Quinze pour cent des fermes canadiennes (17 % des fermes de la SK et 14 % des fermes de l'Alberta) utilisent du maïs sur pied selon l'EFG (2017), comparativement à 12 % dans le CDP. Neuf pour cent des fermes de l'Ontario et 8 % des fermes du Manitoba utilisent l'ensilage de maïs (5

% CDN). 41 % des fermes canadiennes utilisant l'ensilage d'autres cultures en champs (allant de 24 % à 46 %), comparativement à 40 % des fermes du Réseau canadien de référence des coûts de production utilisant l'ensilage de céréales variées. Selon l'EFG (2017), 43 % des exploitations bovines canadiennes utilisent des résidus ou des repousses après la première coupe, allant de 31 à 53 % dans les provinces. Ceci est sous-représenté dans le Réseau canadien de référence des CDP avec seulement 8 % des systèmes de production utilisant des résidus de culture ou des repousses après coupe.

Coûts des aliments pour animaux

Une grande partie du coût total de production des éleveurs de vaches-veaux-naisseurs est attribuable aux coûts de l'alimentation hivernale. Les coûts d'alimentation représentent environ 60 % des coûts de production selon l'étude de Kaliel et Kotowich (2002) et 41 % selon les données 2020 du Réseau canadien de référence des CDP. En utilisant différents systèmes d'alimentation hivernale, les coûts d'alimentation peuvent varier de 0,70 \$/tête/jour entre les systèmes le plus coûteux et le moins coûteux (Kelln, et al., 2011). Depuis l'étude de Kelln (2011) il y a dix ans, le coût des aliments a connu des changements importants. Une étude de Jose et al. (2020) a révélé que le pâturage en andain était la méthode la moins coûteuse, le fourrage coûtant 1,43 \$/tête/jour, contre 1,75 \$/tête/jour pour le fourrage vert en parc d'élevage.¹

En utilisant le coût de production pour les aliments cultivés sur place et la valeur marchande pour les achats dans le réseau, divisé par le nombre de jours d'alimentation, on obtient une fourchette de 1,20 \$/tête/jour (AB-5) à 3,94 \$/tête/jour (BC-1), avec une moyenne de 2,30 \$/tête/jour à l'exclusion de QC-3 (tableau 1). Le système d'alimentation le moins coûteux est le système AB-5, qui consiste à nourrir les animaux principalement avec du foin et du pâturage en andains pendant 51 jours, suivi de 184 jours d'ensilage, de paille, de fourrage vert et d'orge dans un système de pâturage, les animaux étant confinés pendant 60 jours pour le vêlage, de la mi-mars à la mi-mai. Les systèmes de production dont le coût de l'alimentation est inférieur à 1,50 \$/tête/jour utilisent le pâturage en andains suivi d'un mélange d'ensilage et de foin. Les cas où les systèmes de production (AB-4, AB-6, SK-1a) ont utilisé le pâturage en andain, mais où les coûts étaient supérieurs à 2,00 \$/tête/jour étaient dus à des coûts d'alimentation non-facteurs plus élevés. Les coûts non-facteurs sont la somme des coûts totaux moins la somme des coûts de main-d'œuvre, de terre et de capital, y compris les coûts d'opportunité (Agri benchmark, 2015). Tous les systèmes de production dont le coût des aliments est inférieur à 2,00 \$/tête/jour ont acheté 20 % de leurs aliments ou moins. Le QC-1 était unique, où seul le foin produit à la maison était utilisé conjointement avec des minéraux et du sel achetés, avec un faible coût d'alimentation à 1,50 \$/tête/jour. QC-3 a été exclu de la moyenne car il s'agissait de foin acheté à 100 %. Dans l'ensemble, les producteurs dont les coûts d'alimentation hivernale étaient les plus bas avaient principalement recours à l'alimentation extensive et beaucoup utilisaient des cultures annuelles, du foin et de l'ensilage, comme aliments pour animaux.

¹ Le coût total du fourrage vert en parc d'élevage, y compris le fourrage, la litière, le sel et les minéraux, la main-d'œuvre (18 \$/h), la machinerie, l'infrastructure et les coûts d'enlèvement du fumier, était de 3,12 \$/tête/jour.

Tableau 1: Système d'alimentation hivernale pour les systèmes de production vache-veau

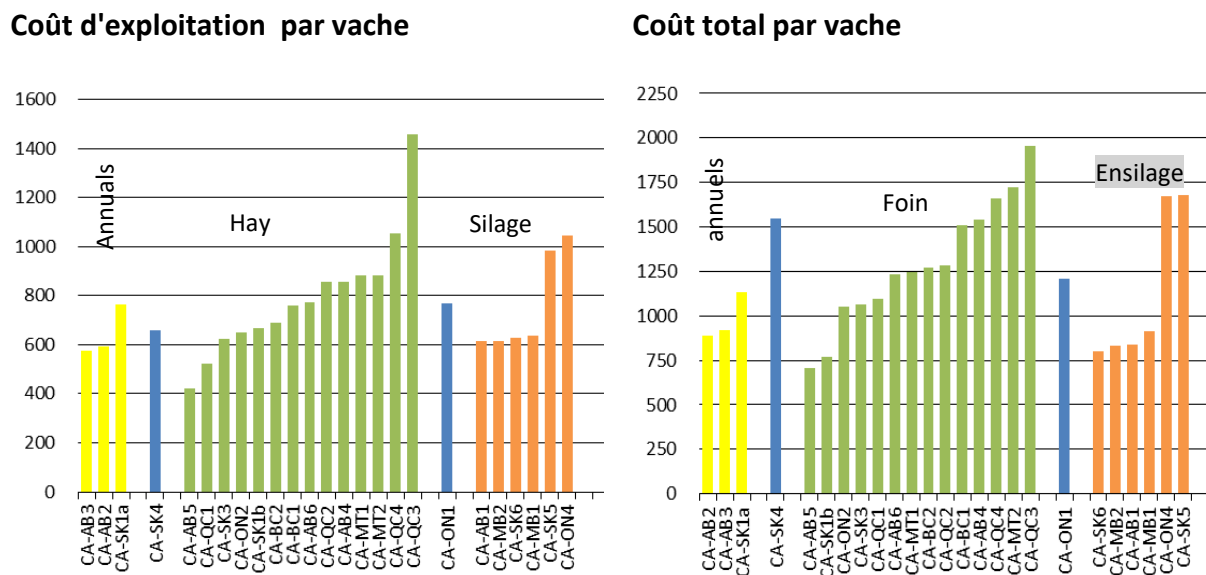
Système de production	Jours d'alimentation hivernale	\$/tête/jour	Aliments primaires
BC-1	150	\$3.94	Foin
BC-2	210	\$2.41	Foin
AB-1	190	\$1.33	Ensilage
AB-2	146	\$1.44	Annuels
AB-3	180	\$1.32	Annuels
AB-4	191	\$3.04	Foin
AB-5	235	\$1.20	Foin
AB-6	117	\$3.02	Foin
SK-1a	222	\$2.22	Annuels
SK-1b	150	\$3.50	Foin
SK-3	150	\$1.98	Foin
SK-4	165	\$2.98	Annuels/Foin
SK-5	160	\$2.63	Ensilage
SK-6	186	\$1.77	Ensilage
MB-1	146	\$1.65	Annuels
MB-2	180	\$2.26	Ensilage
ON-1	175	\$2.12	Foin/Ensilage
ON-2	180	\$2.05	Foin
ON-4	233	\$1.91	Ensilage
QC-1	200	\$1.50	Foin/Ensilage
QC-2	240	\$2.41	Foin/Ensilage
QC-3	200	\$5.32	Foin/Ensilage
QC-4	200	\$3.81	Foin/Ensilage
MT-1 Boeuf	180	\$3.55	Foin
MT-2 Boeuf	220	\$2.69	Foin

Chaque ferme de référence a été regroupée en fonction de son principal aliment d'hiver. En général, il y avait ceux qui utilisaient:

1. Foin/ensilage (les exploitations ayant une ration mixte foin/fourrage verts ont été incluses ici)
2. Annuelles pâturées (par exemple, cultures de couverture sur pied, pâturage d'andains, pâturage de maïs) Silage
3. Sous-produits

Aucune des fermes de référence 2020 n'a utilisé de sous-produits primaires. C'est un élément qui pourrait être inclus dans les futures collectes de données. Les structures de coûts par système d'alimentation hivernale montrent que n'importe quel aliment peut être à faible coût et n'importe quel aliment peut être à coût élevé (voir figure 14).

Figure 11: Coût par vache en fonction des aliments pour animaux



Étude de cas

Coûts annuels les plus bas par vache mise en hivernage et par livre sevrée annuellement

Le système AB-5 est le système de production qui a permis de réaliser le plus d'économies en termes de coûts par vache hivernée et par livre au sevrage annuellement dans le cadre du Réseau canadien de référence des CDP 2020. Les coûts de production totaux sont les plus bas, soit 671 \$ par vache hivernée et 1,62 \$ par livre au sevrage. AB-5 compte 221 têtes et veaux à la fin mars, le sevrage ayant lieu au début janvier à 543 lb. Les veaux sont ensuite soumis à une alimentation de semi-finition pendant 45 jours et vendus à un poids de 600 à 660 livres. En gardant les veaux pendant une période de pré-conditionnement, le producteur peut mieux les commercialiser et obtenir des prix de vente plus élevés. L'AB-5 a également un taux de réforme des vaches relativement bas (6 %), ce qui nécessite moins de génisses de remplacement, et un poids de vache adulte relativement bas (1 275 livres).

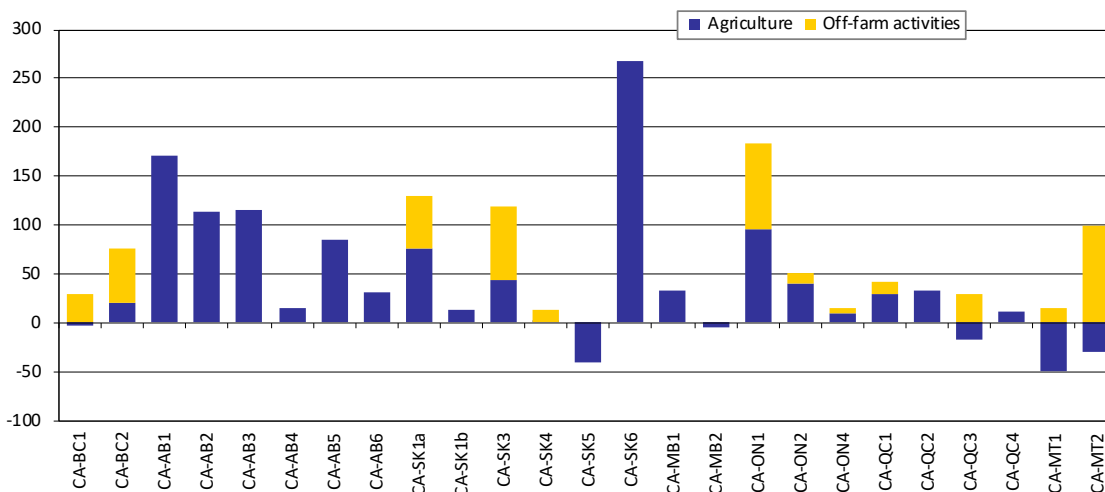
Les coûts d'alimentation de l'AB-5 étaient les plus bas du Réseau canadien de référence des CDP, soit 167 \$ par vache hivernée et 0,40 \$ par livre au sevrage (moyenne sur cinq ans). AB-5 utilise un mélange de pâturage en andain, de foin et d'ensilage sur 235 jours. Ses coûts d'alimentation représentent 25 % de ses coûts de production totaux (selon la moyenne sur cinq ans), ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 41 % du Réseau canadien de référence des CDP. Même si l'exploitation AB-5 est déficitaire en aliments pour animaux et qu'elle achète 20 % de ses aliments, elle gère ses coûts en réduisant ses besoins en équipement et en carburant grâce à la sous-traitance de travaux sur mesure et à la réduction des coûts de la machinerie.

Finances des exploitations

Revenus extra-agricoles versus revenus agricoles

De nombreux systèmes de production ont recours à des activités non agricoles pour générer des revenus. Les producteurs utilisent souvent les revenus non agricoles comme stratégie de gestion des risques pour s'assurer d'une source de revenus lorsque la production et la rentabilité de la ferme sont faibles. Dans le Réseau canadien de référence des CDP, divers systèmes de production en démarrage, à capacité moyen et à maturité avaient des revenus non agricoles (Figure 15). Quarante-huit pour cent d'entre eux avaient des revenus non agricoles et 52 % des fermes avaient uniquement des revenus liés à l'agriculture. Parmi celles qui avaient un revenu non agricole, 12 % de toutes les fermes (3 sur 25) dépendaient de ce revenu pour être viables, tandis que 36 % (9 sur 25) avaient un revenu non agricole qui complétait une exploitation vache-veau rentable.

Figure 15 : Revenu non agricole par rapport au revenu agricole de 1000 CDN\$ par an



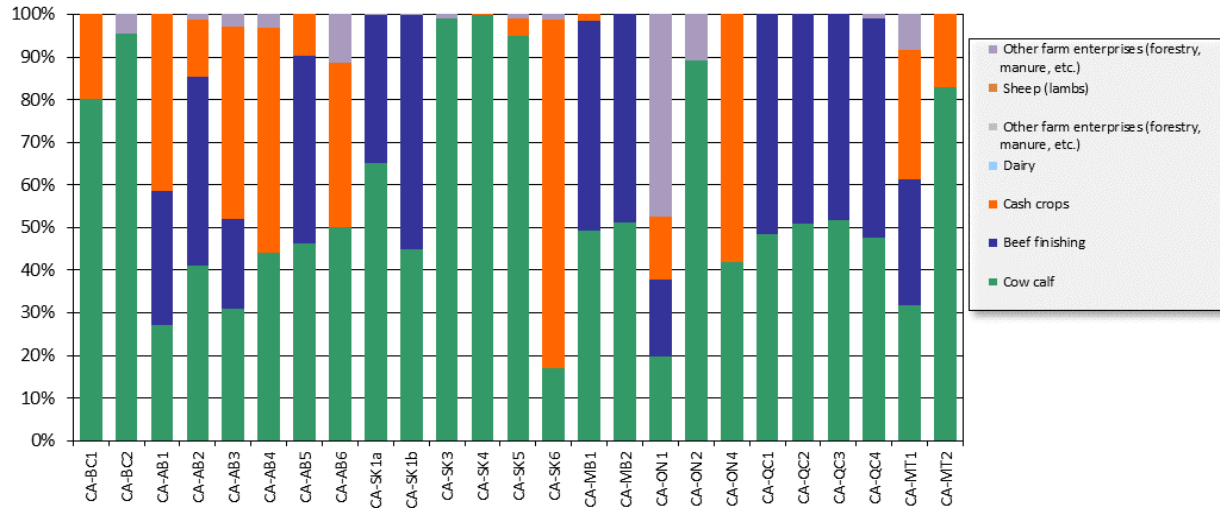
Revenus d'exploitation

Le revenu agricole peut être divisé entre les différentes entreprises de chaque ferme de référence. La figure 16 illustre le pourcentage de revenu des différentes entreprises dans les fermes de référence. Pour calculer les coûts de chaque entreprise, une allocation générique a été utilisée pour les frais généraux. Cette méthode répartit les coûts indirects en fonction du pourcentage de revenus de chaque produit. La principale préoccupation est que tous les frais généraux soient couverts par une combinaison de produits plutôt que chaque entreprise paie sa propre part. Pour plus d'informations sur l'allocation générique, veuillez consulter la [Fiche d'information méthodologique](#).

Dans 48 % des fermes, l'exploitation vache-veau représente plus ou moins 50 % des revenus. Dans 44 % des fermes, l'exploitation vache-veau représente entre 25 et 50 % des revenus, et dans 8 % des fermes, l'exploitation vache-veau représente moins de 25 % des revenus. La diversification des sources de revenus des exploitations est un outil de gestion des risques utilisé pour contrer

les cycles des produits de base. Au sein du Réseau canadien de référence des CDP, les systèmes de production les plus diversifiés avaient une structure de revenus plus importante que ceux qui reposaient uniquement sur les revenus du vache-veau.

Figure 12: Pourcentage des revenus provenant de différentes exploitations.



Références

- Agri benchmark. (2015). Glossaire des termes utilisés dans agri benchmark.
- Berger, A. (2014, November). *Cow Depreciation for Cow-Calf Producers*. Extrait de beef.unl.edu: <https://beef.unl.edu/cow-depreciation-for-cow-calf-producers>
- Canfax. (2017). *2017 Farm management Survey*. <https://www.canfax.ca/CRS/Farm%20Management%20Survey%202017%20Summary%20Report.pdf>
- COA. (2016). *Beef cows - number and farms reporting classified by number of animals, Canada and Provinces, Statistics Canada*.
- Feuz, R., Russell, J., & Fuez, D. (2021). Do Big Cows Bring Big Profits? Public Grazing Fee Policy's Impact on Cow Size. *Public Grazing Fee Policy's Impact on Cow Size. Choices, 36(316-2021-1094)*.
- Jose, D., Larson, K., Mckinnon, J. J., Penner, G. B., Damiran, D., & Lardner, H. B. (2020). Effects of winter-feeding system on beef cow performance, ruminal fermentation, and system costs. *Applied Animal Science, 36(5), 731-744*.
- Kaliel, D., & Kotowich, J. (2002). Economic evaluation of cow wintering systems—Provincial swath grazing survey analysis. *Alberta Production Economics Branch, Alberta Agriculture Food and Rural Development, Edmonton AB*.
- Kelln, B. M., Lardner, H. A., McKinnon, J. J., Campbell, J. R., Larson, K., & Damiran, D. (2011). *Effect of winter feeding system on beef cow performance, reproductive efficiency, and system cost*. 410-421: The Professional Animal Scientist, 2(5).
- Lalman, D., & Beck, P. A. (2019). 109 Mature cow size and impacts on cow efficiency. *Journal of Animal Science, 97(Suppl 2), 62*.
- WCCCSII. (2017). *Western Canadian Cow-Calf Survey*.